



## LA SECTION INTERNATIONALE (S.I.)

### 1. Qu'est-ce qu'une Section Internationale

La Section Internationale ouverte dans certains établissements français, **en France et à l'étranger**, s'adresse aux élèves du **premier cycle** et repose généralement sur des accords bilatéraux. On y enseigne les programmes officiels français en accordant **une place toute particulière à l'enseignement de la langue, de la culture et de la civilisation du pays partenaire.**

### 2. Les objectifs de la Section Internationale

- Préparer les élèves à un véritable **biliguisme**, ainsi qu'à **une bonne connaissance de la culture et de la civilisation tunisienne et du monde arabe, en général** ; et ce notamment, à travers deux disciplines : l'arabe et l'histoire-géographie.
- Développer chez eux **l'ouverture sur l'autre** et **l'esprit critique** par l'acquisition progressive des différentes **compétences méthodologiques.**

Ainsi, à l'issue des quatre années de collège, l'élève est préparé au mieux pour s'inscrire, s'il le désire, à **l'Option Internationale du Baccalauréat**, option dans laquelle les échecs à l'examen sont extrêmement rares et qui prépare à la charge horaire des classes préparatoires.

### 3. La Section Internationale du lycée Pierre Mendès France

- Elle s'adresse à tous les élèves **volontaires** justifiant **d'un bon niveau en arabe et en français** et capables d'assumer un **emploi du temps plus dense** (un complément de 3 heures par semaine).
- L'entrée en classe de 6<sup>ème</sup> S.I. est **réservée en priorité** aux élèves issus des classes de CM2 des écoles primaires Robert Desnos et Georges Brassens et reconnus aptes par les conseils de cycle III.
- Si la capacité d'accueil le permet, **des élèves admis au concours d'entrée en 6<sup>ème</sup>** peuvent y avoir accès. Une commission réunie fin juin arrête la liste des admis.

### 4. Les spécificités d'une 6<sup>ème</sup> S.I.

- Un horaire d'arabe de 5 heures (au lieu de 3 dans une 6<sup>e</sup> normale). Cet horaire permet un approfondissement du programme et un enrichissement des compétences.
- 4 heures d'histoire-géographie au lieu de 3 pour une 6<sup>ème</sup> normale.
- Le programme d'histoire-géographie est enseigné pendant 4 heures : **2 heures en langue française par un professeur français et 2 heures en langue arabe dispensées par un professeur tunisien spécialiste de la discipline**, détaché du Ministère de l'Education tunisien.
- L'horaire-élève est ainsi de 31 heures hebdomadaires (au lieu de 28 heures pour une 6<sup>ème</sup> normale).
- **Ouverture sur le milieu culturel** tunisien et arabe (excursions, voyages, échanges...)

### 5. Peut-on revenir sur son choix ?

En principe le choix vaut pour les 4 années du collège.

Les élèves peuvent être autorisés par le Proviseur à quitter la section internationale sur demande de la famille et après avis du conseil de classe à la fin de chaque année scolaire si des difficultés particulières et graves sont constatées.

Le conseil de classe du 1<sup>er</sup> trimestre se réserve le droit de réorienter l'élève n'ayant pas les aptitudes requises vers une 6<sup>e</sup> « normale ». Le conseil de classe de fin d'année peut réorienter l'élève défaillant vers la filière traditionnelle (par exemple passage de 6<sup>e</sup> SI en 5<sup>e</sup>), la demande de la famille aura été instruite préalablement.

## 6. Les premiers chiffres

	04/05			05/06			06/07			07/08			08/09			09/10			10/11		
6 <sup>e</sup>	67			59			75			59			61			59			59		
5 <sup>e</sup>	51			59			60			76			62			62			61		
4 <sup>e</sup>				52			48			44			80			62			61		
3 <sup>e</sup>							49			44			58			74			62		
2 <sup>e</sup>	28			31			33			34 <sup>(1)</sup>			41 <sup>(2)</sup>			39 <sup>(3)</sup>			22 <sup>(4)</sup>		
1 <sup>e</sup>	L	ES	S	L	ES	S	L	ES	S	L	ES	S	L	ES	S	L	ES	S	L	ES	S
	0	2	13	2	1	15	2	3	16	0	3	17	1	4	29	3	9	23	1	2	17
	15			18			21			20			34			35					
T	1	2	10	0	1	9	1	0	10	2	2	13	0	3	17	1	2	20	2	7	11
	13			10			11			17			20			23			20		

- (1) 4 élèves sur concours - 30 élèves de 3e SI  
 (2) 1 élève sur concours - 40 élèves de 3e SI  
 (3) 1 élève sur concours - 1 élève redoublant - 37 élèves de 3e SI  
 (4) Tous élèves de 3e SI

## L'O.I.B. parlons-en !

### 1. Qu'est-ce que l'O.I.B. ?

L'Option Internationale du Baccalauréat est d'abord, cela va sans dire, le baccalauréat français à part entière avec tous les effets civils attachés à ce diplôme.

Il s'agit d'études qui, s'inscrivant dans le système éducatif français, sont organisées en concertation étroite avec un autre pays. Ce sont les seules dans notre système éducatif à viser le bilinguisme et le biculturalisme et à y parvenir.

### 2. Depuis quand ?

Depuis 1983, dans les lycées français de grand prestige (Saint Germain en Laye, Strasbourg, Ferney-Voltaire, Valbonne, etc...), des sections internationales (anglais, allemand, néerlandais, espagnol, portugais, italien, danois, suédois, etc...) fonctionnent à la satisfaction des élèves et des familles.

La première session de l'Option Internationale du Baccalauréat a eu lieu en 1985. Le succès de la formule a entraîné bon nombre de lycées français de l'étranger (Londres, Washington, Madrid, Rabat, Casablanca, etc...) à mettre en place des sections internationales.

### 3. Et en arabe ?

Les sections franco-marocaines ont été créées en septembre 1988 et sont les premières sections internationales de langue arabe.

### 4. Et en Tunisie ?

Dans le cadre des projets de coopération franco-tunisiens, l'Option Internationale du Baccalauréat franco-tunisien a ouvert à la rentrée de septembre 1989 dans chacun des 2 lycées français de la Marsa et de Mutuelleville.

### 5. Et l'O.I.B. arabe en France ?

Il existe actuellement des sections internationales en arabe en France : au lycée Honoré de Balzac à Paris et au lycée international de Grenoble.

### 6. Quels horaires, quels programmes ?

Les élèves suivent l'enseignement général dispensé dans leur établissement en 2<sup>nde</sup> et plus tard dans la série qu'ils ont choisie : L / ES/ S avec les programmes et les horaires de ces séries. Toutefois, ils bénéficient d'un enseignement approfondi de langue et littérature arabes de 6 heures et d'un enseignement bilingue d'histoire et de géographie (2 heures en français par un professeur français d'histoire et de géographie et 2 heures en arabe par un professeur tunisien d'histoire et de géographie). Les horaires et les contenus de ces deux disciplines se substituent à ceux normalement prévus en L/ES/S.

Les programmes en langue et littérature arabes prévoient l'étude d'auteurs contemporains et classiques du monde arabe, d'une manière générale, et de la Tunisie en particulier.

Ceux d'histoire et de géographie font une large part aux réalités de notre pays d'accueil, la Tunisie, et du monde arabe.

### 7. L'O.I.B. pour qui ?

L'O.I.B. devient un débouché naturel de la SI. Il peut aussi être choisi à partir de la classe de 2<sup>nde</sup>. Il s'adresse à des élèves volontaires justifiant au moins d'un niveau convenable en arabe LV 1. Les élèves tunisiens, binationaux, français ou étrangers tiers peuvent choisir l'O.I.B. à condition d'être lecteur et capable de rédiger sans grandes difficultés.

### 8. Peut-on revenir sur son choix ?

En fin de 2<sup>nde</sup> les élèves peuvent quitter la section après entretien avec les professeurs d'arabe et d'histoire-géographie et l'accord du Conseil de classe. A partir de la 1<sup>ère</sup> le contrat vaut pour le cycle 1<sup>ère</sup>/Terminale.

Ils ont également la possibilité de suivre cet enseignement en classe de Terminale sans choisir l'option au baccalauréat.

### 9. Le saviez-vous ?

- ❖ *Concours Général* en arabe :- 1<sup>er</sup> prix : 1994 et 1998 - 1<sup>er</sup> accessit : 2000  
- 2<sup>e</sup> prix : 1994, 2001 - 3<sup>e</sup> accessit : 1998, 2001 et 2002  
- 3<sup>e</sup> prix : 1993, 1999, 2001, 2009 - Prix régional : 2003

#### ❖ *Le voyage :*

Un échange linguistique et culturel est organisé tous les ans, dans la mesure du possible, en classe de 2<sup>nde</sup> O.I.B. avec un des grands lycées du Maroc (Lyautey à Casablanca, Descartes à Rabat, ...).

#### ❖ *Post-baccalauréat :*

En France l'arabe est enseigné dans la majorité des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) comme LV1 ou LV2. Il fait également partie des épreuves de langue des concours de toutes les grandes écoles (Polytechnique, Ponts et Chaussées, HEC, Sciences Po...). Par conséquent, c'est une langue qui peut constituer un atout non négligeable pour intégrer certaines CPGE ou grandes écoles.